



Note d'information à l'attention des participants

Atelier AEWA de formation des formateurs sur la conservation par l'approche « voies de migration »

6 – 10 mai 2019, Cotonou, Bénin

Contacts

Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse :

Monsieur Rémi HEFOUME

Directeur général adjoint

Portable : +229 97402340 et +229 95498569

Email : rhefoume@yahoo.fr

Monsieur Nassirou BRISSO

Officier Conservateur des Eaux Forêts et Chasse

Tél. : +229 23610770

Portable : +229 95 86 21 38 et +229 96 57 66 23

Email : b_nassirou@yahoo.fr

Secrétariat PNUE/AEWA (Allemagne) :

Mme Evelyn MOLOKO

Coordnatrice de l'Initiative africaine de l'AEWA

Tél. (Allemagne) : +49 228 815 2479

Portable : +49 151 145 713 86

Email : evelyn.moloko@unep-aeewa.org

Mme Birgit DRERUP

Assistante de programme

Tél. (Allemagne) : +49 228 815 2412

Email : birgit.drerup@unep-aeewa.org

Lieu de l'atelier

Salle de réunion de la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse (DGEFC)

Adresse : Quartier Akpakpa, PK3, Cotonou

Inscription & ouverture de l'atelier

L'inscription des participants aura lieu :

- **dimanche, 5 mai 2019** au Bénin Royal Hôtel ; l'heure et la salle d'inscription seront communiqués par email le jour même ; et
- **lundi, 6 mai 2019 à 8h00** dans la salle de réunion de la DGEFC

Note importante aux participants internationaux : veuillez **soumettre les originaux de vos carte/s d'embarquement** lors de l'inscription.

L'ouverture officielle de l'atelier aura lieu à 8h30 dans la salle de réunion de la DGEFC.

Hébergement

Les participants internationaux seront logés au **Bénin Royal Hôtel** en chambres individuelles (y compris le petit déjeuner). Les coûts d'hébergement et des repas seront directement assurés par les organisateurs.

Bénin Royal Hôtel :

Adresse : Lot 398, Quartier Maro Militaire - Vons face Toxi Labo, Cotonou, Benin

Tél. : +229 21 32 79 29 et +229 65 89 89 89

Email : c.commercial@beninroyalhotel.com

Site web : <https://www.beninroyalhotel.com>

Repas et indemnités journalières

Participants internationaux parrainés : Le 6 au 10 mai 2019, chacun des trois repas sera fourni par les organisateurs. En outre, vous recevrez une indemnité journalière sous forme d'une carte de retrait d'espèces MasterCard pour couvrir les dépenses accessoires se rapportant à votre participation à la réunion. Ces cartes de retraits d'espèces, à l'instar

des cartes standards, permettent d'effectuer des retraits en espèces aux distributeurs automatiques de billets (ATM) présentant le logo MasterCard, ainsi que d'effectuer des paiements (des informations détaillées seront fournies) *.

Les jours d'arrivée et de départ (les 5 et 11 mai 2019 pour la plupart des participants, et le cas échéant tous les autres jours supplémentaires), veuillez prendre vos propres dispositions en ce qui concerne les repas. Pour ces jours-ci, vous recevrez une indemnité journalière plus élevée, afin de couvrir le coût des repas.

Tous les participants (y inclus les participants béninois) : Pendant les cinq jours de l'atelier (6 au 10 mai 2019), les déjeuners et les pauses café seront offerts à tous les participants (parrainés et non-parrainés) par les organisateurs.

** Le distributeur MasterCard situé le plus proche à l'hôtel est le suivant : Société Générale du Bénin, Agence Saint Michel, Boulevard Saint-Michel (à l'angle de la rue 306). Voir également le service de recherche de distributeurs automatiques MasterCard afin de localiser des distributeurs de billets à Cotonou ou dans votre pays : <https://www.mastercard.be/fr-be/particuliers/services-innovations-conseils/services/recherche-de-distributeurs-automatiques.html>*

Transport local

Le Bénin Royal Hôtel est situé à 5 km (10-15 minutes) de l'aéroport international Cardinal Bernadin Gantin de Cotonou.

Pour les participants internationaux séjournant au Bénin Royal Hôtel, l'hôtel fournira une navette gratuite entre l'aéroport international de Cotonou et l'hôtel. Les participants seront accueillis par un chauffeur avec une pancarte indiquant l'atelier AEWA qui attendra juste à l'extérieur du hall d'arrivée.

En cas de retard de votre vol, merci de bien vouloir informer :

Mlle Andilath BOURAIMA

Bénin Royal Hôtel

Tél : (+229) 21 32 79 29

Portable : (+229) 95 99 71 17 et (+229) 69 08 33 33

Pendant les cinq jours de l'atelier, la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse assurera le transfert entre l'hôtel et le lieu de la réunion pour tous les participants hébergés au Bénin Royal Hôtel. Plus d'informations vous parviendront ultérieurement.

Visa

Un visa peut être obligatoire pour entrer au Bénin, si vous n'êtes pas ressortissant d'un pays membres de la CEDEAO. Veuillez noter que tous les participants sont responsables d'obtenir leurs visas d'entrée et/ou de transit pour participer à l'atelier, le cas échéant.

Veuillez noter que selon des informations fournies par la Direction de l'Émigration et de l'Immigration (DEI) du Bénin, les ressortissants africains n'ont pas besoin d'un visa d'entrée pour le Bénin pour leur première entrée au Bénin à partir de 2016. Cependant, pour chaque entrée suivante, un visa est requis (voir la communication avec la DEI ci-jointe ; nous vous conseillons de présenter cette communication auprès de l'ambassade du Bénin lors de votre demande de renseignement, ainsi que de l'imprimer et de l'emporter avec vous lors de votre déplacement).

Veuillez soumettre votre demande de visa (électronique) ici, le cas échéant : <https://evisa.gouv.bj/fr/>

Afin d'assurer votre propre sécurité, nous recommandons vivement de faire en sorte que vous soyez suffisamment assurés (santé, effets personnels etc.) pendant votre voyage et votre séjour au Bénin.

Langues de travail & documents

L'atelier se tiendra uniquement en français.

Le programme de travail provisoire vous a été fourni. La principale ressource de formation utilisée lors de l'atelier FdF est le **kit de formation Voie de migration du projet Wings over Wetlands** ainsi que d'autres outils de formation complémentaires.

La version électronique du kit de formation vous sera fournie lors de l'atelier (sur une clé USB). Vous pouvez également télécharger le kit de formation ici : <https://www.unep-aewa.org/fr/node/4758> (voir « Documents d'information » au bout de la page web).

Ordre de mission / Autorisation de voyage et/ou de participation

Tous les participants nécessitant un ordre de mission ou une autorisation de voyage devraient déjà avoir entamé le processus pertinent. Au cas où vous éprouviez des difficultés à obtenir votre ordre de mission ou autorisation de voyage, veuillez nous le signaler le plus tôt possible afin que nous puissions faire de notre mieux pour apporter notre soutien.

Monnaie

La monnaie locale est le Franc CFA d'Afrique de l'Ouest (XOF / Franc CFA).

Taux de change : 1 USD = environ 588 FCFA (au 29 avril 2019)

Nous recommandons aux participants d'apporter suffisamment d'argent liquide. Des bureaux de change et des distributeurs automatiques de billets sont disponibles à l'aéroport international de Cotonou au cas où vous auriez besoin d'argent liquide lors de votre arrivée.

Le Bénin Royal Hotel offre un service de change de devises.

Internet

Une connexion Internet sans fil (Wifi) est disponible gratuitement au Bénin Royal Hotel.

Téléphone (portable)

Le Bénin dispose des principaux opérateurs suivants : MTN, Moov

Les kits de démarrage pour carte SIM locale sont largement disponibles, par ex. à l'aéroport et dans les boutiques de téléphonie mobile aux centres commerciaux. Assurez-vous de ne pas oublier votre chargeur et si nécessaire un adaptateur électrique. Vous pouvez avoir besoin de votre passeport pour l'enregistrement de la carte SIM.

Ne perdez pas de vue que les appels internationaux depuis votre téléphone portable et les frais d'itinérance seront dans l'ensemble plutôt chers.

Numéros d'urgence

Service d'Aide Médicale Urgente : (+229) 21 307 336

Ambulance : (+229) 21 30 17 69 ; (+229) 21 30 06 66 ; (+229) 21 30 14 78 ; (+229) 21 301 760 ; (+229) 21 300 656

Police : 117

Direction générale de la police nationale (Cotonou) : +229 21 31 34 80 ; (+229) 21 31 20 11

Commissariat de police central de Cotonou : (+229) 21 31 25 10 ; +229 21 31 05 14

Pompiers : 118 ; (+229) 21 30 30 11 ; (+229) 21 30 21 13 ; (+229) 21 30 40 52

Santé / Assurance

N'oubliez pas d'apporter votre certificat de vaccination contre la fièvre jaune si votre voyage commence ou traverse la « ceinture de la fièvre jaune ». Le paludisme et d'autres maladies tropicales sont présents au Bénin. Veuillez prendre les précautions nécessaires.

Il est fortement recommandé aux participants internationaux d'obtenir une assurance médicale internationale pour la période de participation.

Avertissement : L'Organisation des Nations Unies et le Secrétariat PNUE/AEWA déclinent toute responsabilité pour maladie, assurance voyage et accident, indemnisation pour décès ou d'invalidité, perte ou dommages aux biens

personnels et pour tous les autres coûts ou pertes qui pourraient être encourus pendant le voyage ou la période de participation.

Heure et climat

Cotonou se trouve dans le fuseau horaire d'Afrique occidentale = UTC/GMT + 1 heure.

En mai, Cotonou bénéficie d'un bon ensoleillement d'environ 7 heures par jour avec un nombre de jours de pluie estimé pour ce mois à 11. Vous risquez d'être arrosés de temps à autre. Les températures moyennes sont comprises entre 25°C et 28°C mais sachez que selon les années elles peuvent descendre à 21°C et monter jusqu'à 33°C.

Excursions de terrain

Le programme de l'atelier prévoit deux jours d'excursions sur le terrain. Nous conseillons aux participants d'emporter de bonnes chaussures de marche et des vêtements adaptés ainsi qu'un couvre-chef (p. ex. une casquette).

Appareils électriques et prises

La tension standard au Bénin est à 220 V et la fréquence standard à 50 Hz. Les prises électriques sont du type E (voir ci-dessous). N'oubliez pas d'apporter un adaptateur secteur si nécessaire.

Type E :



Nous nous réjouissons de vous rencontrer à Cotonou !